

## Information : mon acte de télésoin via la plateforme Prédice

### Qu'est-ce qu'un télésoin ?



Le télésoin Prédice me permet d'avoir **un soin à distance par un pharmacien ou un auxiliaire médical** (infirmier, masseur-kinésithérapeute, etc.) **de la région Hauts-de-France, par l'intermédiaire des technologies de l'information et de la communication.**

### Pourquoi un télésoin ?



- Pour des **déplacements évités** et pour une plus grande **souplesse**
- Pour être **pris en charge plus rapidement**

### Quel est l'équipement nécessaire ?



- Un **ordinateur**, une **tablette** ou un **smartphone** équipé(e) d'une caméra pour la vidéo transmission et d'un dispositif audio
- Une **connexion internet** avec un débit adapté

### Mes droits et la sécurité de mes données



- Mon **consentement** est nécessaire pour le télésoin
- Le **secret médical** est assuré
- Mes **données personnelles** sont protégées



### Comment se déroule un télésoin ?

#### Avant le télésoin :

- Je dispose de toutes les informations pour me connecter (e-mail ou SMS de Prédice)
- J'ai mes documents médicaux à proximité
- Je suis dans un lieu calme

#### A l'heure du rendez-vous :

- Je me connecte à la plateforme sécurisée Prédice (grâce au lien reçu par e-mail)
- Je me place face à la caméra
- Je vérifie que je vois et que j'entends bien le professionnel de santé
- Je parle assez fort

## Pourquoi et comment recueillir mon consentement ?

L'acte de télésoin ne peut avoir lieu **qu'avec mon consentement**.

Ce consentement est **dématérialisé** et **conservé dans Prédice**. Il n'est pas recueilli sous la forme d'un document papier (la date de mon consentement et l'identité de la personne qui le recueille sont conservées dans mon dossier informatisé de télémédecine).

### Au début du télésoin avec le professionnel de santé, je confirme :

- avoir reçu du médecin toutes les informations relatives à la réalisation de l'acte de télésoin
- avoir lu et compris le présent document
- avoir eu l'occasion de poser toutes mes questions et obtenu des réponses satisfaisantes
- avoir été en mesure de prendre une décision libre, éclairée, univoque et spécifique :

### Décision



### A noter :

- Mon consentement sera demandé pour chacun de mes rendez-vous de télémédecine.

## Quels sont mes droits et comment les exercer ?

Conformément à la réglementation en vigueur et notamment au Règlement Général pour la Protection des Données (**RGPD**), **je peux sur simple demande écrite :**



Accéder à mes données de santé et à caractère personnel et en demander la rectification



Demander la copie de l'historique des accès à mes données, ainsi que le contenu des informations consultées et les traitements éventuellement opérés



Demander de **limiter la durée** d'utilisation de mes données



Retirer mon consentement et supprimer temporairement ou définitivement mon télédossier Prédice

Pour exercer ces droits, je m'adresse directement à Sant& Numérique Hauts-de-France à l'adresse mail [dpo@esante-hdf.fr](mailto:dpo@esante-hdf.fr) ou par courrier à l'adresse : Sant&Numérique Hauts-de-France, 186 rue Edouard Branly, 80450 Camon.

*N'hésitez pas à demander davantage d'explications au professionnel qui vous prend en charge.*